

XXXIX Conseil Plénier de la CTP

Le 13 décembre 2021

Déclaration du Conseil Plénier

Le Président du Gouvernement basque, la Présidente de la Région Occitanie, la Présidente du Gouvernement de Navarre, la Ministre des Affaires Étrangères du Gouvernement d'Andorre, en tant que Présidente de l'Organisme Andorran de Coopération Transfrontalière, le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, le Président du Gouvernement d'Aragon, le Président de la Generalitat de Catalogne, ce dernier exerçant la Présidence du *Consortio* de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), réunis en Conseil Plénier le 13 décembre 2021 à Alp (Cerdagne, Catalogne), adoptent la déclaration suivante pour :

- Remercier chaleureusement les Mairies d'Alp et de Puigcerdà pour leur implication dans l'organisation de ce Conseil Plénier.
- Apporter notre reconnaissance à l'action de l'Association des Régions Frontalières d'Europe (ARFE) pour son 50ème anniversaire.

Union européenne

- Demander instamment aux institutions européennes de renforcer la coopération transfrontalière et de la placer parmi les priorités politiques de l'Union européenne. La Conférence sur l'avenir de l'Europe, à laquelle contribuent la CTP et ses membres, devra avancer dans ce sens.
- Reconnaître l'importance de continuer à avancer dans la négociation de l'Accord d'association d'Andorre avec l'Union européenne pour améliorer les échanges avec la Principauté et promouvoir les mécanismes de coopération territoriale dans les Pyrénées.
- Constaté que les restrictions liées à la mobilité imposées dans le but de combattre la propagation de la pandémie ont eu des conséquences particulièrement graves dans les territoires frontaliers. Il s'avère donc primordial que la dimension transfrontalière soit intégrée dans la gestion des futures crises.
- Manifester leur inquiétude sur le maintien de la fermeture depuis près d'un an de dix passages frontaliers entre l'Espagne et la France, ce qui est préjudiciable à la mobilité des citoyens transfrontaliers et porte atteinte à l'esprit du Traité de Schengen.
- Revendiquer la frontière comme espace de gestion efficace et de vivre ensemble. Soutenir la demande du Comité Européen des Régions d'établir

un modèle de gouvernance multiniveau transfrontalière qui contribue à cet objectif.

- Constater la persistance d'obstacles administratifs et juridiques à la coopération transfrontalière. À cet égard, la CTP a adopté en mars une déclaration de soutien au Mécanisme Européen de Coopération Transfrontalière et encourage la prochaine présidence française du Conseil de l'Union Européenne à débloquer les négociations afin d'adopter cet instrument juridique.
- Réitérer l'engagement de la CTP envers la société civile de ses territoires. Le bien-être de ses habitants et la mise en valeur des caractéristiques sociales, culturelles, linguistiques et économiques particulières de l'espace transfrontalier doivent être placés au cœur des décisions. À cet égard, la CTP a signé en juillet 2020 l'initiative de l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers.
- Soutenir l'avis du Comité Européen des Régions afin de renforcer les services publics transfrontaliers, en contribuant ainsi à l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens et des entreprises dans les zones frontalières.

Stratégie Pyrénéenne 2018-2024

- Se féliciter de la mise en œuvre de la Stratégie Pyrénéenne 2018-2024 afin de relancer la coopération transpyrénéenne, au travers des activités suivantes :
- L'approbation de la Stratégie Pyrénéenne du Changement Climatique (EPiCC), après plus d'une année de processus participatif large et inclusif. Il s'agit de la première stratégie de ce genre sur une approche transfrontalière sur une zone de montagne particulièrement fragile. L'EPiCC apporte une vision partagée jusqu'à l'horizon 2050 et fixe les lignes d'actions à suivre avec un plan opérationnel jusqu'en 2030 et le développement réussi de projets européens sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.
- Le lancement de l'initiative de l'Alliance des Sols Pyrénéens (ASPIr), dont la CTP est un des promoteurs reprenant la proposition de la FAO. Son objectif est l'amélioration et la mise en commun de l'information et de la sensibilisation autour de l'étude des sols, pour éviter leur dégradation.
- Le succès obtenu par le Forum Transpyrénéen de la Jeunesse dont l'objectif est d'encourager le dialogue entre la jeunesse et les élu-es dans les Pyrénées avec l'intention de le célébrer annuellement à l'approche de l'Année européenne de la Jeunesse de 2022 ainsi que le bon accueil du séminaire Europe's present and future: the contribution of young people to cross-border territories, dans le cadre de la 19e Semaine Européenne des

Régions et des Villes, avec la participation de la Coordinatrice de l'Union européenne pour la Jeunesse.

- Les contributions de la CTP sur les thématiques de santé, de patrimoine culturel, d'économie circulaire.
- Le lancement, avec les Eurorégions Nouvelle Aquitaine Euskadi Navarre et Pyrénées-Méditerranée et le GECT Pirineos-Pyrénées, de l'appel à micro-projets pour le territoire pyrénéen, financé par le reliquat du POCTEFA 2007-13. Il s'agit d'une démarche cohérente de réutilisation des fonds FEDER au profit des idées de projets développées par les acteurs transfrontaliers.
- L'initiative du Gouvernement d'Aragon, d'intégrer progressivement la langue aragonaise dans les activités et la documentation de la CTP. Ceci contribue à la construction d'un écosystème linguistique transfrontalier et à la promotion de toutes les langues du territoire transfrontalier.

Programme Opérationnel Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA)

- Se réjouir de l'augmentation de l'enveloppe FEDER qui sera allouée au POCTEFA, tout en regrettant que les enveloppes allouées à la coopération territoriale de façon générale restent très réduites en proportion de l'enveloppe globale de la cohésion.
- Noter l'avancement du programme POCTEFA 2014-20, ainsi que les résultats positifs et probants des projets réalisés sur nos territoires frontaliers.
- Se féliciter de l'avancement de l'élaboration du futur programme POCTEFA 2021-27 qui sera présenté pour approbation définitive à la Commission européenne au cours du premier semestre 2022. Le premier appel à projets, quant à lui, est prévu d'être lancé au second semestre de cette même année.
- Souligner le caractère innovant de la création des zones fonctionnelles à travers l'objectif « une Europe plus proche des citoyens » dans le cadre de cette nouvelle période de programmation. Il s'agit clairement d'une grande opportunité de renforcement de la coopération transfrontalière de proximité pour notre territoire.
- Remercier les partenaires institutionnels du programme pour le travail réalisé et souligner la bonne collaboration avec la Commission européenne.

M. Alain Rousset

Président

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine



XXXIX
CONSELL PLENARI
OSOKO KONTSEILUA
CONSEIL PLÉNIER
CONSELH PLENARI
CONSEJO PLENARIO

M. Francisco Javier Lambán Montañés

Président

Gobierno de Aragón

M. Pere Aragonès i Garcia

Président

Generalitat de Catalunya

M. Iñigo Urkullu Renteria

Président

Eusko Jaurlaritzza/Gobierno Vasco

Mme. Carole Delga

Présidente

Conseil Régional Occitanie

Mme. María Chivite Navascués

Présidente

Gobierno de Navarra/Nafarroako Gobernua

Mme. Maria Ubach Font

Présidente

Organisme Andorran de Coopération Transfrontalière

Ministre aux Affaires Extérieures

Govern d'Andorra